MOTION DES ÉLUS DU CSE OUTRE-MER (DOPOM) Du CSE du 26 novembre 2026

Les représentants du personnel souhaitent alerter les organisations syndicales et la direction sur les conditions dans lesquelles se déroulent les recettes fonctionnelles des nouvelles régies de diffusion des chaînes d'Outre-mer, dont la mise à l'antenne est prévue le 26 janvier 2027. Cette étape constitue un enjeu majeur pour la réussite du projet.

Les premiers résultats des recettes fonctionnelles des 19 et 20 novembre 2026 **sont préoccupants** : Sur les 555 scénarios recensés, seuls 112 ont pu être testés, soit 20,2 % du périmètre actuel. Parmi eux, 67 sont réussis et 45 présentent des échecs ou des résultats partiels. Par ailleurs, 29 scénarios sont bloqués et 414 restent à tester.

Au rythme actuel, la **projection d'avancement serait de 60,5 % à la date de bascule, très loin d'une recette complète**. À ces chiffres vient s'ajouter une réalité qu'il ne faut surtout pas négliger : chaque anomalie constatée puis corrigée nécessite une nouvelle vérification fonctionnelle. Concrètement, sur les 112 scénarios testés pendant ces deux premières journées, 45 devront être retestés après correction des anomalies. Au rythme moyen constaté de 56 scénarios testés par jour, ce sont 74 scénarios qui nécessitent une nouvelle intervention des testeurs. **Et pour conclure sur le nombre de scénarios, ce paramètre va évoluer car de nombreux scénarios concernant l'ingest n'ont pas été créés ainsi que ceux des superviseurs.**

Cela représente plusieurs journées de travail supplémentaires car le temps consacré aux « retests » est autant de temps qui ne peut pas être consacré à l'avancement des scénarios encore non testés **(il est à noter que la recette fonctionnelle des superviseurs ne peut, quant à elle, toujours pas être réalisée faute de formations adaptées, de procédures finalisées, d'outils configurés et de périmètres clairement définis et ce malgré nos précédentes alertes, réunions de travail)** .

A ce jour seules quatre journées supplémentaires de recette les 26 et 27 novembre et les 3 et 4 décembre sont programmées. Au regard des chiffres déjà donnés ça n'est pas suffisant d'autant qu'il est demandé aux équipes de réaliser une recette fonctionnelle complète alors que les installations ne sont pas pleinement mises à leur disposition.

Les représentants du personnel s'inquiètent également du manque de pilotage opérationnel clairement identifié pour accompagner les équipes chargées des

recettes. À ce stade, les personnels doivent largement s'organiser entre eux pour planifier les essais, trouver des espaces disponibles, solliciter les interlocuteurs techniques et gérer les difficultés rencontrées.

Il serait particulièrement dommageable que la recette fonctionnelle ne puisse pas être menée à son terme, non pas seulement en raison des anomalies techniques rencontrées, mais parce que les moyens humains, matériels et organisationnels n'ont pas été réunis.

Au-delà de la recette elle-même, les représentants du personnel souhaitent attirer l'attention des organisations syndicales et de la direction sur la situation des référents mobilisés sur ce projet depuis plus d'un an. Ces personnels assurent une mission essentielle, avec un investissement important et des responsabilités qui n'ont cessé de s'accroître. Ils doivent composer avec des modifications de planning de dernière minute, des périodes de repos initialement prévues supprimées ou déplacées, ainsi qu'une alternance particulièrement éprouvante entre des vacations de nuit sur les installations actuelles et des journées de travail consacrées au nouveau système.

Cette succession de changements, associée à la durée du détachement, entraîne une fatigue physique et une charge mentale croissantes. Il existe aujourd'hui un risque réel d'épuisement des personnels et de tensions dans les équipes si cette situation se prolonge sans mesures correctives avec pour seule boussole une dead line injustifiable au regard de nos constats. L'objectif ne peut pas être simplement de respecter une date de bascule. Il doit être de mettre à disposition des personnels des installations réellement vérifiées, maîtrisées et exploitables.

Les représentants du personnel tiennent à souligner que les équipes mobilisées restent pleinement engagées dans la réussite de ce projet. Cependant, cet engagement ne doit pas conduire à banaliser les difficultés rencontrées ni à considérer que les salariés de régies de la DoPOM pourront indéfiniment compenser les insuffisances des responsables de l'équipe projet.

Une recette fonctionnelle incomplète pourrait avoir des conséquences sur les conditions de la future exploitation, sur la confiance des personnels dans les nouveaux outils et sur les tensions au sein des services. Il serait inacceptable que les référents et les futurs utilisateurs soient ensuite tenus pour responsables de difficultés qu'ils avaient signalées mais qu'ils n'avaient pas les moyens de résoudre.

<u>Face à ces constats, les représentants du personnel demandent à la direction :</u>

1. La désignation d'un responsable clairement identifié pour coordonner les essais et arbitrer les conflits de planning, notamment ceux des formations

qui ne doivent pas être tenus sur du matériel inopérant comme ça a été trop souvent les cas.

2. La garantie d'une disponibilité exclusive des installations pendant les journées de recette, avec un accompagnement technique adapté, notamment le renfort de trois personnes de l'équipe Broadteam et non plus dans un forum où parfois une trentaine de personnes passent, interpellent, testent, stoppent les systèmes etc...
3. La présentation d'un planning réaliste et actualisé, intégrant non seulement les scénarios restant à tester, mais également les « retests » nécessaires après correction des anomalies et la reprise des scénarios actuellement bloqués. Ce planning devra permettre d'évaluer la couverture fonctionnelle pouvant réellement être atteinte avant le 26 janvier 2027.
4. La clarification des responsabilités concernant les décisions techniques et fonctionnelles, afin que les arbitrages engageant l'exploitation future soient validés au niveau approprié et ne reposent pas sur les seuls référents.
5. Que la direction prenne en compte les conséquences humaines et organisationnelles du projet, notamment la fatigue accumulée par les référents, les changements répétés de planning et la pression liée aux échéances. Nous demandons que des mesures concrètes soient mises en place pour éviter une dégradation des conditions de travail et que les difficultés rencontrées aujourd'hui ne soient pas reportées sur les équipes lors de la mise en exploitation des nouvelles régies.

Conclusion :

Les représentants du personnel souhaitent rappeler que cette alerte ne constitue pas une remise en cause du projet ni du travail accompli par les différentes équipes. Elle vise au contraire à préserver les conditions de sa réussite, tout en protégeant les salariés qui y contribuent quotidiennement. La date de la bascule du 26 janvier 2027 ne doit pas devenir une contrainte conduisant à sacrifier la qualité des recettes fonctionnelles, les conditions de travail ou la santé des personnels. La direction doit prendre la mesure des difficultés signalées, apporter des réponses concrètes et assumer pleinement ses responsabilités en matière d'organisation et de prévention des risques. Les représentants du personnel demandent qu'une réponse formalisée soit apportée à cette motion et que les mesures correctives soient présentées aux instances représentatives du personnel avant les prochaines étapes décisives du projet.

Voté à l'unanimité des élus.
Les organisations syndicales CFDT, CGT, FO et le SNJ s'associent.